

Bruxelles, le 3 décembre 2025
(OR. en)

15786/25
PV CONS 62
RELEX 1537
PARLNAT

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères/commerce)
24 novembre 2025

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 15558/25.

2. Approbation des points "A" 15501/25
a) Liste des activités non législatives

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.



b) Liste des délibérations législatives (délibération 15521/25
publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du
traité sur l'Union européenne)

Affaires économiques et financières

1. Projet commun relatif au budget général de l'Union 15487/25
européenne pour l'exercice 2026 SIC + ADD 1 à 6
Approbation FIN
À la suite de la session du Conseil Ecofin (Budget) des
14 et 15 novembre 2025

Le Conseil a approuvé le projet commun relatif au budget pour 2026 tel qu'il figure à l'annexe et aux addenda 1 à 5 du document susmentionné, la Suède votant contre et l'Autriche, la Finlande, la Hongrie et les Pays-Bas s'abstenant (Base juridique: article 314, paragraphe 5, du TFUE). Les déclarations relatives à ce point figurent en annexe.

Activités non législatives

- | | | |
|----|---|---|
| 3. | Négociations commerciales bilatérales en cours
<i>État d'avancement</i> | |
| 4. | Relations commerciales entre l'UE et la Chine*
<i>État d'avancement</i> |  |
| 5. | Relations commerciales entre l'UE et les États-Unis*
<i>État d'avancement</i> |  |
| 6. | Divers | |
| | a) Rapport annuel de la Commission sur la mise en œuvre et l'application de la politique commerciale de l'UE
<i>Informations communiquées par la Commission</i> | 15024/25 + ADD 1 |
| | b) Rapport annuel sur les progrès accomplis en matière de simplification, de mise en œuvre et d'application
<i>Informations communiquées par la Commission</i> | 14853/25 |
| | c) Droits de douane à l'importation de produits en provenance de Russie et de Biélorussie
<i>Informations communiquées par l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Suède</i> | 14976/25 |
| | d) Attaques hybrides biélorusses
<i>Informations communiquées par la Lituanie</i> | 15684/25 |



Point examiné en cadre restreint

* Sans dispositifs électroniques

Déclarations relatives aux points "A" législatifs figurant dans le document 15521/25

Concernant le
point 1 de la liste
des points "A":

Projet commun relatif au budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2026
Approbation
À la suite de la session du Conseil Ecofin (Budget) des 14 et 15 novembre 2025

DÉCLARATION DE L'AUTRICHE, DE LA FINLANDE, DES PAYS-BAS ET DE LA SUÈDE

"Le budget de l'UE devrait reposer sur les principes de saine gestion budgétaire, maintenir des marges suffisantes et réserver les instruments spéciaux aux seuls cas de circonstances véritablement imprévues.

L'accord sur le budget 2026 recourt aux instruments spéciaux de manière excessive dans différentes rubriques, avec des redéploiements très limités. Il comprend également des augmentations significatives des dépenses administratives ainsi que des augmentations des effectifs. À notre avis, le budget de l'UE ne peut ignorer le contexte plus général, dans lequel la plupart des budgets nationaux sont mis à rude épreuve ou font l'objet de mesures d'assainissement de grande ampleur.

Nous estimons donc que l'accord sur le budget 2026 de l'UE n'est pas conforme au principe d'une budgétisation prudente."

DÉCLARATION DE LA HONGRIE

"La Hongrie s'abstient en ce qui concerne l'accord sur le budget annuel 2026 de l'Union européenne. Tout en reconnaissant qu'il importe d'assurer la continuité du fonctionnement des programmes et institutions de l'Union, la Hongrie estime qu'il est essentiel de consigner les éléments suivants en ce qui concerne le programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP) et l'instrument de soutien à l'Ukraine.

La Hongrie soutient tous les efforts visant à lancer des négociations de fond en vue d'une paix durable et stable qui garantisse la sécurité à long terme du continent européen. La Hongrie estime qu'avec les négociations de paix en cours, menées par les États-Unis, l'UE doit également adapter ses décisions politiques.

À la lumière de ce qui précède, et conformément à son engagement de longue date en faveur de la paix, la Hongrie ne soutient pas la mise en place ou le financement de nouveaux instruments de l'Union qui contribuent militairement à la guerre en Ukraine et risquent de compromettre les efforts de paix en cours. Les ressources limitées disponibles à des fins de défense doivent être entièrement affectées aux préparatifs de l'Union en matière de défense, contribuant ainsi directement à assurer la protection des citoyens de l'UE.

Par conséquent, et conformément à la position qu'elle a exprimée précédemment lors des négociations sur le règlement relatif à l'EDIP, la Hongrie ne peut approuver la dotation proposée pour l'instrument de soutien à l'Ukraine dans le cadre du budget 2026."